

Bibliothèque numérique

medic@

**Bouchacourt, Antoine Jean
Emmanuel. Eloge historique du Dr F.
Devay**

Lyon, Association typogr., 1869.
Cote : 90945 t. 28 n° 3



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.biium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?90945x28x03>

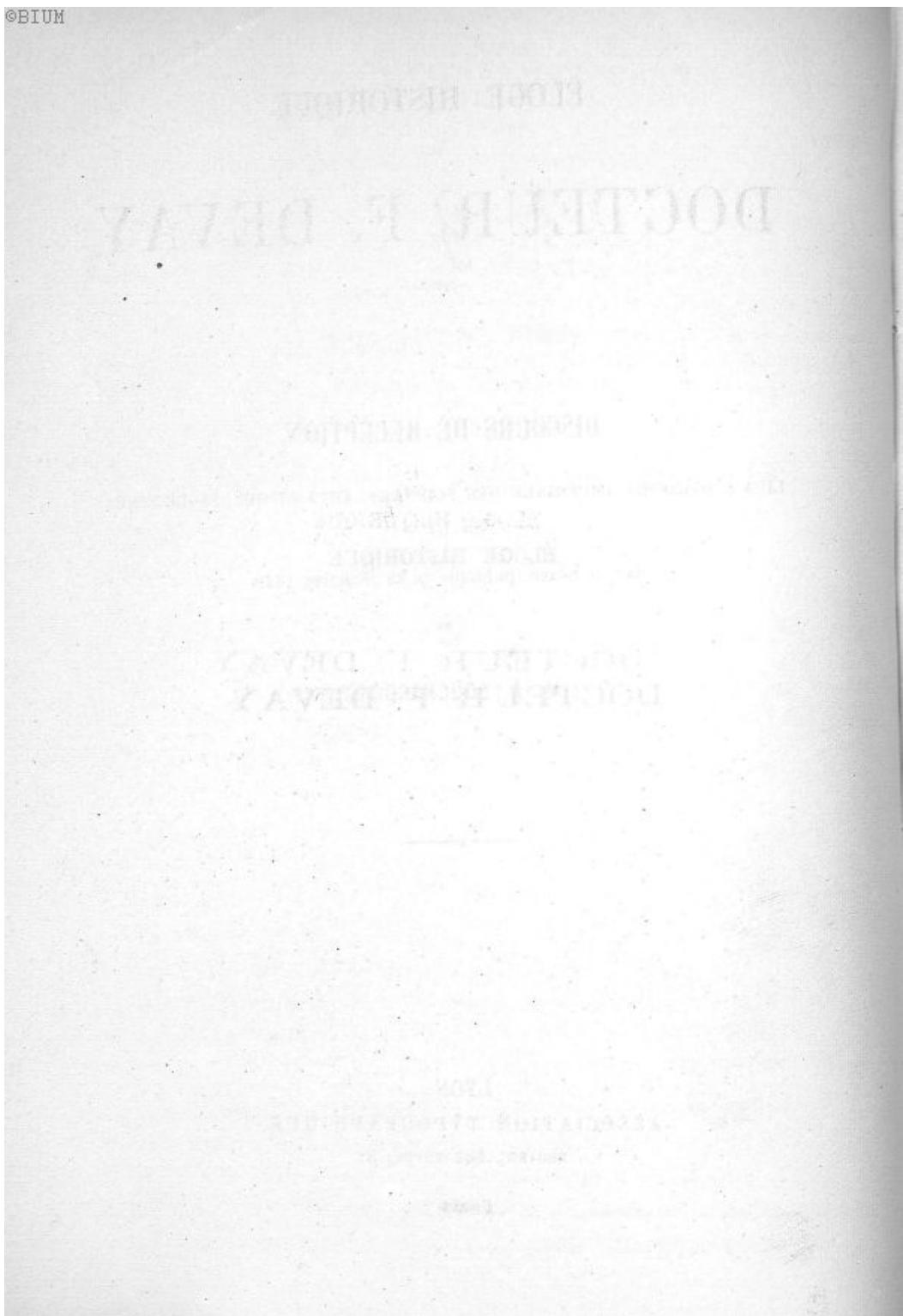
DOCTEUR F. DEVAY

ÉLOGE HISTORIQUE

DU

DOCTEUR F. DEVAY





ÉLOGE HISTORIQUE
DU
DOCTEUR F. DEVAY

—
ÉLOGE HISTORIQUE

DISCOURS DE RÉCEPTION

LU A L'ACADEMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
DE LYON

dans la Séance publique du 22 décembre 1868

PAR

M. A. BOUCHACOURT

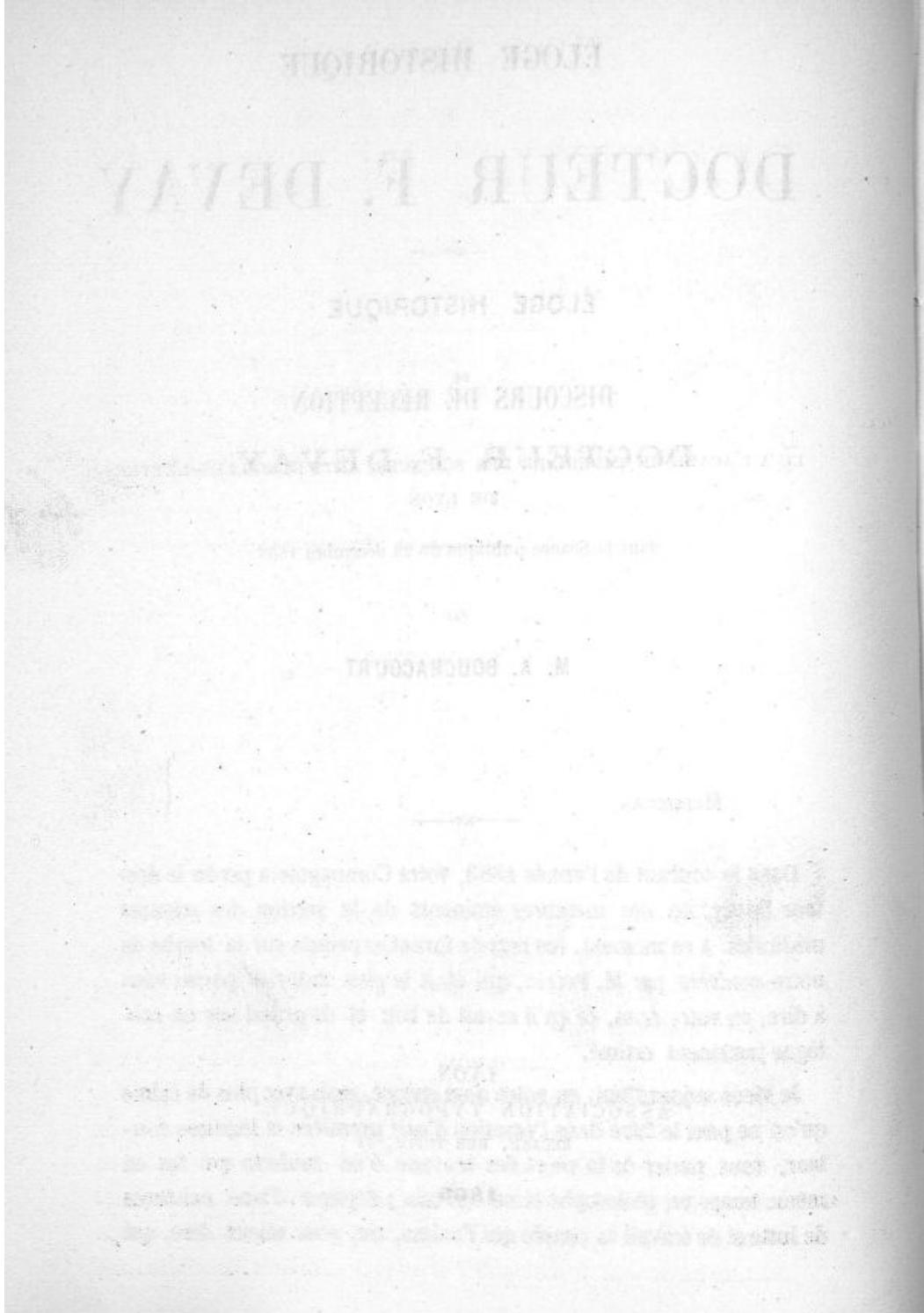
Dans le courant de l'année 1863, notre Académie a honoré le docteur Devay, un des meilleurs savants de la section d'archéologie et d'histoire. À ce moment, nos amis étaient nombreux dans la conférence pour assister à cette séance solennelle. Nous étions alors, au moins nous, assez étonnés de voir si grand succès obtenu par ce discours.

LYON

ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE

REGARD, RUE TUFIN, 34

1869



ÉLOGE HISTORIQUE

DOCTEUR F. DEVAY

MESSIEURS,

Dans le courant de l'année 1863, votre Compagnie a perdu le docteur Devay, un des membres éminents de la section des sciences médicales. A ce moment, vos regrets furent exprimés sur la tombe de notre frère par M. Perrin, qui était le plus autorisé parmi vous à dire, en votre nom, ce qu'il savait de bon et de grand sur un collègue justement estimé.

Je viens aujourd'hui, en votre nom encore, mais avec plus de calme qu'on ne peut le faire dans l'émotion d'une première et légitime douleur, vous parler de la vie et des travaux d'un médecin qui fut en même temps un philosophe et un écrivain ; dégager d'une existence de lutte et de travail la pensée qui l'anima, ou, pour mieux dire, qui

ja vivis; vous montrer de belles facultés au service d'une noble cause; m'efforçant d'en tirer, pour nous, qui fûmes ses collègues et ses émules; pour les jeunes médecins, qui furent ses élèves; pour vous-mêmes, qui sûtes vous honorer et le récompenser tout à la fois en l'appelant parmi vous, un enseignement utile, un encouragement à bien faire ou à mieux faire: tel est le but que je me suis proposé, sans me dissimuler la gravité de l'entreprise.

En vous remerciant de la patience, je pourrais dire de la longanimité si bienveillante, avec laquelle vous avez attendu ce tribut académique, j'ai plus d'un motif pour réclamer votre indulgence; vous l'accorderez au discours en faveur du sujet, et le souvenir, si vivant parmi vous, du collègue dont je vous retracerai l'histoire, suppléera à l'insuffisance de l'historien.

I

Au mois de novembre 1832, parmi les jeunes élèves qui étaient inscrits pour la première fois à l'École de médecine de Lyon, se trouvait François-Marie-Antoine Devay, né le 5 mars 1813 à Tarare. Bachelier de fraîche date, Devay, en terminant ses études au collège royal de notre ville, avait eu le bonheur d'y rencontrer, comme professeur de philosophie, l'homme d'esprit et de vertu modestes, qui, pendant vingt ans, enseigna aux jeunes gens une science, ou plutôt la science des sciences, avec la sûreté de principes et de méthode, l'originalité de talent et le succès incontesté, dont le souvenir fidèle est resté parmi nous comme le plus bel hommage que l'on puisse rendre au maître par excellence: vous avez nommé M. l'abbé Noirot, le maître d'Ozanam.

Je ne saurais dire quelle fut la part de cet enseignement dans la détermination qui poussa Devay vers la médecine ; mais ce dont tous nous ne pouvons douter, c'est de la profondeur de l'empreinte philosophique conservée d'une manière indélébile par l'esprit de notre confrère.

Nous verrons le parti qu'il en sut tirer dans ses premiers travaux, dans ses premières publications et, dans la suite de sa vie, l'élévation et l'énergie des convictions qui résultèrent pour lui d'un pareil enseignement.

Toutefois, M. Noirot ne fit pas tout : Devay avait eu d'autres professeurs, et, avant eux, un premier éducateur qui l'avait veillé dans son berceau et préparé par les pieuses tendresses maternelles aux plus solides enseignements de la jeunesse.

On a dit, avec raison, qu'une mère est une seconde Providence. Cela était d'autant plus vrai pour Devay, que la sienne, avec le double sceau de l'intelligence et de la foi, avait un autre mérite, celui de l'épreuve, des dures expériences que donnèrent aux femmes de cet âge les secousses ou les récents souvenirs de la révolution française.

Son grand-père maternel, homme d'esprit fort cultivé, poète d'un certain mérite, se nommait Andrieu.

M. Andrieu, sans X, comme il s'appelait lui-même, n'était pas de la famille d'Andrieux l'académicien, l'aimable et si goûté professeur de littérature française ; mais ils se connaissaient, ou du moins ils avaient correspondu en vers, c'est-à-dire dans le style et la manière du temps. Notre M. Andrieu, qui était plus conservateur que révolutionnaire et fort peu terroriste, s'était permis, dans je ne sais quel recueil, des couplets et même des épigrammes à l'adresse de la Convention nationale et de ses représentants dans une ville, depuis peu affranchie. Il n'en fallait pas tant pour motiver des mesures de rigueur contre un riche et honorable négociant déjà suspect. Il fut arrêté à Tarare, où il s'était caché, et conduit à Paris pour y être interrogé et sommairement jugé, suivant la coutume du moment.

M. Andrieu eut cette heureuse chance qu'en ces temps de frater-

nité officielle et de liberté naissante, les convois de prisonniers ne marchaient pas aussi vite que la procédure : le voyage de Lyon à Paris était long, difficile ; on s'arrêtait souvent, on était souvent arrêté ; les jours s'écoulaient, lorsqu'inopinément arriva la chute de Robespierre, chute qui fut le signal de la délivrance de tant de malheureux.

Revenu à Lyon, le père de M^{me} Devay put recueillir quelques débris de sa fortune etachever l'éducation de ses deux filles, dont l'une épousa M. Devay, père de notre collègue, l'autre M. Gourju, nommé, en 1809, par M. de Fontanes, lors de la reconstitution sous le premier empire de l'enseignement supérieur en France, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Lyon, dont il devint plus tard le doyen.

M. Devay, employé modèle dans les contributions indirectes, laissa à sa femme le soin de préparer et de surveiller les études de leur unique fils. Celui-ci aimait le travail, la lecture, plutôt que les jeux de son âge auxquels il n'était pas fort adroit. Souvent battu par ses camarades dans les luttes du corps, il prenait sa revanche dans celles de l'esprit ; à défaut de forces physiques, il maniait l'épigramme, le sarcasme, plaisantait agréablement, et même déjà malicieusement comme son grand-père maternel, et ne redoutait ni la discussion ni la contradiction.

Un proche parent de M. Devay, portant le même nom, a été longtemps aumônier à l'hôpital de Belleville, où il a laissé le souvenir d'un homme de zèle et de charité et celui d'un prédicateur éloquent. Notre collègue pouvait donc tenir de ses deux familles paternelle et maternelle cette sève précieuse qui inspire le penseur et le poète, qui prépare des recrues au sacerdoce ou à la médecine, cet autre sacerdoce.

Devons-nous en faire remonter quelque courant perdu à l'un de ces rudes et violents anabaptistes qui s'appelait aussi Devay, et qui joua un certain rôle dans les guerres et les discussions religieuses du XVI^e siècle ? Je n'en ai pas, je l'avoue, d'autre preuve que l'exacte identité de nom. Que la famille Devay, fixée au Bois-d'Oingt, à la

fin du siècle dernier, où elle cultivait honnêtement ses terres, descend de l'un de ces terribles agitateurs de Munster, cela n'est pas impossible, mais c'est au moins contestable, et vous me saurez gré de ne pas débattre plus longtemps ce point délicat d'érudition.

De Villefranche où l'avait amené la carrière de son père et où il commença ses études classiques, Devay fut envoyé à Lyon où il les acheva, laissant moins, au collège, parmi ses camarades et ses maîtres, le souvenir d'un sujet brillant que celui d'un élève attentif, laborieux et persévérant. Son esprit actif jusqu'à l'inquiétude, entreprenant déjà jusqu'à la témérité, voyait et cherchait toujours de la pâture au-delà ou en dehors des occupations du moment. Après avoir pendant quelque temps songé à embrasser l'état ecclésiastique, ce projet fut abandonné vers la fin de ses études de collège, et remplacé par un goût prononcé pour la médecine. Au commencement de sa dernière année, il avait déjà dit à sa mère : Déci-dément je renonce aux soins des âmes, je veux étudier l'anatomie et la physiologie, je veux être médecin.

On le voyait, les jours de congé, suivre quand il le pouvait les pansements à l'Hôtel-Dieu et faire à l'amphithéâtre, en manière de distraction, quelques visites furtives.

Mais tout en renonçant, comme il le disait, au ministère des âmes, il n'en resta pas moins toujours très-préoccupé des conditions morales et intellectuelles de l'existence humaine. Le problème de cette association, de cette double et réciproque influence du moral sur le physique, dont il avait poursuivi la solution en philosophie, se présenta souvent à lui dans ses études médicales et l'occupa sans relâche.

A la fin de sa seconde et laborieuse année d'études, Devay se présenta et fut nommé au concours de l'internat. A peine entré en fonctions, toujours avide de travail, pressé de se donner un but, ambitieux de l'atteindre, Devay se préparait en silence pour le concours du majorat de l'Antiquaille, fixé au mois de mai 1838, avant par conséquent sa sortie des hôpitaux.

C'était la seconde fois que la place était donnée au concours. Déjà le mérite du titulaire, le nombre et les antécédents des candidats inscrits mettaient ces épreuves au rang qu'elles n'ont depuis lors cessé de conserver. Ardent, impétueux, Devay ne pouvait dans ces conditions éviter entièrement la qualification de présomptueux. Cette attaque de la médiocrité oisive ou envieuse n'arrête que les faibles et les timides : Devay n'hésita pas un instant, ses épreuves l'eurent bientôt placé en première ligne, si ce n'est à la première place.

Son assurance naturelle soutenue par l'étude, son talent de discussion plutôt que de diction, l'expression railleuse mais néanmoins courtoise de son visage, de son geste, de toute sa personne, la vivacité et quelquefois l'air magistral de son regard, le mirent au nombre des champions les plus redoutables.

S'il ne fut pas nommé, il fut dès lors classé par l'opinion publique, revenue de ses préventions, parmi les jeunes hommes dans lesquels la médecine lyonnaise a toujours trouvé ses plus sérieux et ses plus brillants représentants.

En guise de repos, Devay reprénait son service d'interne à l'Hôtel-Dieu qu'il quittait bientôt pour aller soutenir sa thèse à Paris, et se préparer à de nouveaux concours.

Cette thèse était un travail de longue haleine, de lecture et de réflexion plutôt que d'observation. Cependant l'auteur avait mis à profit les faits qui s'étaient passés sous ses yeux, et constatant l'impuissance à les expliquer par la systématisation broussaisienne, il adopta dès l'abord les idées vitalistes de Montpellier. — Son titre, un peu ambitieux pour la première œuvre d'un jeune homme, témoigne d'une pensée énergique, d'une volonté réfléchie de se créer une voie, dût-il, en se faisant un chemin, renverser et déblayer pour avoir le champ libre : ce n'était rien moins que : *L'Appréciation philosophique et pratique de la doctrine de l'école de Broussais, de ses vérités et de ses erreurs.*

« J'ai choisi, disait le candidat, dans un but tout personnel le sujet de cette dissertation. Au bout de huit années d'études, dont trois

ont été exclusivement consacrées à des vérifications cliniques dans un grand hôpital, je me suis demandé quels sont les principes qui doivent diriger ma pratique, et je n'ai pas cru pouvoir obtenir une solution plus satisfaisante qu'en discutant les fondements et les applications d'une doctrine médicale qui a régné naguère sans contrôle, et qui aujourd'hui est presque délaissée.

« Quelque injuste, en partie, que soit cet abandon de la médecine physiologique qui a donné à la science des vérités impérissables, il doit réjouir toutefois l'esprit des médecins sérieux qui ont assez de confiance dans la grandeur de leur art pour croire que sa solidité ne dépend pas des travaux d'un seul homme, quelle que soit d'ailleurs la puissance de son génie.

« Si nous devons voir renaître dans la science ou dans la pratique médicale l'influence des dogmes anciens, qui sont demeurés sans valeur tant qu'a duré le triomphe de la médecine physiologique, nous devons beaucoup estimer une science qui a eu de tout temps des théories réelles et des procédés utiles. — (Devay, Thèse, pages 5 et 6). »

Puis, allant au devant d'un reproche qui devait tout naturellement se présenter à l'esprit du lecteur : « Dois-je me disculper de cette hardiesse avec laquelle je me suis mis en présence des questions les plus ardues et les plus relevées de l'art de guérir ? Je ne le pense pas : car il en est de la nature même de la médecine d'offrir la théorie la plus compliquée pour fondement du procédé le plus vulgaire et le plus simple. Qu'il le sache ou qu'il l'ignore, le praticien le plus obscur, le médecin le moins raisonnable agissent toujours dans leur pratique d'après des croyances instinctives ou appuyées sur les grandes lois de l'économie. Qu'ils se livrent à l'expectation, qu'ils emploient les méthodes de traitement perturbatrices, toujours est-il qu'ils ne font que suivre une théorie médicale ; et cette théorie médicale embrasse l'ordre des faits les plus difficiles et les plus délicats qui soient dans toute science. »

Cette thèse fut bien reçue à la Faculté de Paris, non pas qu'on y eût besoin d'un appoint de forces pour lutter contre la doctrine de

Broussais, qui s'en allait comme théorie exclusive même avant la mort de son auteur, remplacé dans sa chaire par M. Andral, en 1838, mais elle témoignait des efforts d'un esprit sérieusement observateur et réfléchi.

Devay, quoique bien jeune, avait des allures philosophiques qui devaient se révéler plus tard d'une manière plus accentuée ; songeant alors à se présenter au concours pour le majorat de la Charité, annoncé pour la fin de l'année, il s'y prépara avec activité ; c'était renoncer pour un temps à ses études favorites, je devrais dire que c'était forcer sa nature.

Il concourut avec talent, plutôt en physiologiste et en médecin qu'en anatomiste et en chirurgien. Il ne fut pas nommé. La seule chose que je tienne à rappeler de cette lutte honorable, même pour les vaincus, c'est que les compétiteurs de la veille devinrent les amis du lendemain, et que la Société médicale d'émulation, qui se fonda quelques jours plus tard, eut pour noyau de ses membres titulaires les concurrents de novembre 1840, et parmi eux Devay, qui en fut bientôt le secrétaire général, puis le président.

Dès ce moment sa ligne est tracée : deux concours malheureux, à deux années seulement d'intervalle, en excitant et développant son talent de parole et de style, lui montrèrent en même temps que la médecine, bien plus que la chirurgie, devait stimuler désormais son ambition. Il prit sa revanche moins de deux ans après, le 11 avril 1842 il était nommé médecin des hôpitaux.

La voie de Devay est fixée cette fois, il renoncera à la chirurgie ; ses fondements, plus anatomiques que physiologiques, ses indications précises, formelles, ses décisions promptes, souvent sans appel, demandant pour leur exécution tout à la fois des méthodes et des procédés en apparence purement mécaniques, et de la souplesse et de l'énergie dans la main, ne conviennent pas à cet esprit fin, plus chercheur dans les voies de la métaphysique et de l'abstraction que dans le sentier plus étroit, mais surtout direct, de la pathologie chirurgicale.

Le penseur et l'écrivain ont désormais libre carrière. Ce ne furent ni l'activité, ni le talent, ni l'originalité qui lui manquèrent. Comme à ces qualités, Devay joignit l'amour et le besoin d'un travail incessant, on comprend qu'il dût produire beaucoup ; les mémoires, les analyses, et plus tard les discours d'ouverture de ses leçons de clinique se succédaient d'année en année, presque de mois en mois.

On se demande comment, avec le service d'hôpital dont il fut chargé, et qu'il ne quitta que pour prendre celui de la clinique, avec les exigences de la clientèle, avec ses fonctions de membre du conseil d'hygiène et de salubrité, ses devoirs de famille et de société, Devay a pu trouver le temps, en vingt-trois ans, de terminer un si grand nombre d'ouvrages, de mémoires et d'opuscules !

Et ce n'était point assez cependant pour lui que de répandre ses idées par ses écrits, et de le faire avec talent, avec autorité, quoique ce fût déjà beaucoup incontestablement. Il voulut aussi enseigner par la parole. Il ambitionna et obtint la suppléance de la clinique médicale, dont M. Pointe était professeur titulaire depuis la retraite de M. Richard de Laprade. Présenté par l'École, recommandé déjà par de nombreux titres antérieurs, il fut nommé : c'était en 1849. Toutefois le jeune professeur ne fut vraiment chargé d'un enseignement régulier qu'en 1854, après la retraite définitive de M. Pointe. Il faisait partie de la Société de médecine depuis l'année 1845, et vous le fîtes asseoir parmi vous au mois de décembre 1859.

II

Mais déjà, vers la fin de 1843, Devay, en se donnant une compagne, était entré dans une de ces familles honorables du commerce et de la bourgeoisie lyonnaise, où l'on retrouve encore les habitudes du tra-

vail intelligent et soutenu qui crée lentement les fortunes et les principes d'ordre et de vertu qui les conservent.

Si, à ce moment, Devay, comprenant tout le prix de cette union, put dire à ses amis qu'elle honorait en lui la médecine (j'appuie, en la rappelant, sur cette appréciation), aujourd'hui, ne sommes-nous pas en droit d'ajouter : que ses travaux, sa réputation justement méritée, l'honorabilité de son caractère ne jettent pas moins d'éclat sur la famille qui se l'était attaché ? La compagne de ses jours heureux fut plus tard partager ses peines, adoucir ses souffrances, soutenir son courage ; elle comprit mieux que personne la valeur de cet esprit élevé et fin tout à la fois, de cette âme aimante, généreuse et dévouée, mais exclusive, qui eut comme toutes les natures puissantes et originales, ses inégalités, ses bizarries, plutôt que des aspérités ; chez qui la délicatesse et la profondeur des sentiments ne fut peut-être égalée que par une raison supérieure, et par une force morale qui se retrémait aux plus pures sources de la foi chrétienne.

Devay s'avancait ainsi dans la vie, recueillant ce qu'il avait semé en de plus jeunes années : la joie et le bonheur du foyer, la considération, le succès et la bonne renommée dans le monde. Une position de fortune honorable, le stimulant moins peut-être au travail extérieur, incessamment pénible du médecin praticien, lui permit de consacrer plus de temps, que cela n'est généralement possible, au travail de cabinet, à ses études philosophiques et médicales. Une clientèle plus choisie que nombreuse, des consultations, quelques voyages, assez de mouvement extérieur pour le satisfaire, mais pas assez pour le gêner dans sa vie de professeur et d'écrivain, voilà tout ce qu'il fallait pour le bonheur du chef de famille, pour la gloire du savant et du médecin.

Mais, hélas ! bientôt arriva l'épreuve : elle l'atteignit vivement, profondément. Dans l'espace de quelques années, des quatre fils qui étaient venus compléter et animer son foyer domestique, Devay eut la douleur d'en perdre deux, l'un, à cinq ans, d'une ménингite ;

l'autre, qui lui donnait plus que des espérances, succomba vers l'âge de quinze ans, aux terribles atteintes du tétonos, suite d'une brûlure étendue. Déjà son père et sa mère les avaient précédés en 1853 et 1856. Sa famille ainsi réduite devenait d'autant plus un constant objet de préoccupation et de tendresse. Il y pensait toujours et en parlait souvent, rêvant moins pour ses fils de la gloire et des succès (c'est la faiblesse commune et excusable des pères), que le travail persévérant qui les prépare et la bonne conduite qui les assure.

III

Revenons aux travaux de Devay, et pour mieux apprécier ce qu'il a fait pour l'hygiène, ne nous bornons pas à lire son *Traité d'hygiène des familles*, dont la première édition parut en 1846 (la seconde, améliorée et augmentée, fut publiée en 1858), recherchons le développement philosophique de ses idées dans l'apparition progressive, entre 1840 et 1846, de ses travaux sur cette branche importante, je ne dirai pas seulement des sciences médicales, mais de l'anthropologie en général. Son point de départ en hygiène est le même qu'en médecine ; au nom du vitalisme, il combat le système de Broussais : sa thèse inspirée des idées de Montpellier est l'œuvre d'un polemiste convaincu et instruit, sinon encore bien expérimenté ; son esprit peut-être trop enclin à la synthèse, sait aborder avec une logique ferme et habile la discussion des faits et des idées médicales. Du même coup, pour ainsi dire, le jeune médecin qui dans huit années d'études avait trouvé le temps de terminer la préparation de ses

examens, de quatre concours, de publier une thèse remarquée et qui restera, s'attache avec une énergie que j'appellerai presque naïve, à l'étude et à la solution des plus hautes questions sociales.

Du vitalisme au spiritualisme il n'y a qu'un pas, ou plutôt ce sont les mêmes idées appliquées à la vie intellectuelle et morale. Cette corrélation ne pouvait échapper à un esprit aussi sage, et bientôt Devay, dans une série de publications, considérait successivement la physiologie humaine et la médecine dans leurs rapports avec la morale et la société (1840), recherchait les principes fondamentaux de l'hygiène contenus dans l'Ancien-Testament et les antiques traditions orientales (1841), se demandait quelle avait été l'influence hygiénique des instituts de Pythagore sur les sociétés antiques (1842), appréciant incidemment, dans un discours prononcé à la Société d'émulation, le rôle du clergé chrétien dans l'histoire de la médecine, arrivait ainsi préparé à terminer son œuvre de prédilection. *L'Hygiène des familles*, travail de longue haleine, fruit de nombreuses et sérieuses recherches, paraissait en 1846 avec ce second titre qui donnait en quelque sorte la clé de ses efforts, le fond intime de sa pensée : *Du perfectionnement physique et moral de l'homme considéré particulièrement dans ses rapports avec l'éducation et les besoins de la civilisation moderne*.

C'était une belle pensée appartenant à l'ordre le plus élevé que de rechercher et développer les vrais rapports de l'hygiène avec la morale, au lieu de faire dépendre la seconde de la première, comme l'avait tenté plus d'un auteur, en quelque sorte instinctivement entraîné par la force irrésistible des faits ou plutôt d'un système ; aucun n'avait mis, comme Devay, le doigt sur la vraie question.

« L'hygiène, dit-il, dans ses rapports avec la civilisation actuelle, ne cessera de proclamer que l'homme, dans son intérêt sanitaire, doit user et non abuser : il use en appliquant tous les moyens que lui fournit le progrès moderne pour assainir les lieux et les demeures qu'il habite, pour augmenter une aisance qui lui permettra de mieux s'affranchir des luttes qu'il a à soutenir avec les nécessités extérieures,

pour agrandir son intelligence, embellir ses facultés morales et artistiques ; il abuse en se servant des modifications engendrées par la civilisation pour augmenter ses appétits sensuels, pour épanouir les surfaces de sa vie nerveuse à toutes les stimulations, à toutes les voluptés.

« L'hygiène ne cessera pas de démontrer aux familles que si elles veulent durer, elles doivent s'isoler de la tourmente, des agitations, des vices qui, aux yeux de bien des gens, constituent le grandiose de la civilisation moderne. Là où d'ordinaire les rejetons de la famille grandissent et prospèrent, là où l'on admire le plus une forte sève et un beau sang, c'est dans ces positions moyennes où la vertu règle les mœurs, où une raison pratique favorise et maintient l'aisance. »

« C'est sur l'assise des bonnes mœurs que les meilleures générations se forment, c'est sur le sol de la vertu que la santé s'affirme le mieux. Au sein de cette atmosphère de tempérance et de simplicité, dans un égal éloignement des situations orageuses et des besoins factices, dans cette régularité qui ne permet jamais de faire céder le devoir au plaisir, la justice à l'intérêt, au milieu d'un travail régulier, d'une aisance qui permet les saines pratiques hygiéniques, la famille peut atteindre son plus haut degré de prospérité sanitaire. L'hygiène est une ; point d'hygiène physique sans hygiène morale. »

L'auteur, en faisant connaître et admirer les belles lois de conservation, de réaction, de perfectibilité qui gouvernent la matière organisée, prouve, d'une part, que l'hygiène a ses racines dans la physiologie, et de l'autre, que le corps de l'homme, non-seulement pour jouir de la santé, mais pour atteindre de beaux perfectionnement, ne réclame qu'une sage direction. Devay discute ces points neufs, essentiels, de haute physiologie à l'aide de solides arguments, avec d'autant plus de soin et d'intérêt qu'ils donnent la clé du génie véritable de l'hygiène et restent les fondements des applications de la médecine préventive et perfective qu'il poursuit toujours comme son idéal.

C'est à ce titre déjà, indépendamment des hautes considérations morales qui s'y rattachent, que les études de Devay sur les mariages

consanguins tiennent une place importante de son livre. Dans son extrême et constante préoccupation de la famille, il ne pouvait omettre ce qui regarde sa constitution, et qui forme par elle en quelque sorte la base de la société :

« S'il est un principe généralement reconnu des médecins, c'est celui de l'hérédité morbide : l'enfant issu de parents malades ou vicieusement affectés naît, sinon avec ces maladies ou ces vices, mais avec une disposition à les contracter, et cette disposition fait qu'il les contracte à peu près infailliblement, si l'on ne prend, dès les premiers temps, de vigoureuses mesures qui n'atteignent pas toujours le but, et, disons-le, qui l'atteignent rarement.

« Contre de tels maux, l'hygiène ordinaire, l'hygiène individuelle est le plus souvent impuissante : il y a là une cause originelle et constitutionnelle à laquelle est malheureusement soumise la postérité de ces parents déchus de la santé ; c'est dans les alliances de famille qu'il faut aller chercher la réaction salutaire contre l'envahissement des maladies originelles.

« Le mariage, source des maladies héréditaires, est le seul préservatif contre elles. Comme source, il inocule à une famille des maladies auxquelles elle était étrangère, altère sa constitution organique native, dénature, en un mot, son état sanitaire. Comme remède, il peut devenir un modificateur favorable en agissant en sens contraire.»

Dans le premier cas, selon l'énergique expression de Devay, il agit comme multiplicateur des infirmités humaines, cela est tout naturel, entièrement physiologique ; dans le second, il agit comme condensateur, et restreint dans la famille l'empire du mal moral et du mal physique. Il peut faire déchoir, il peut réhabiliter ; il peut éteindre, il peut ranimer la vie et la santé. Ceux qui nient l'influence puissante de l'hérédité morbide s'appuient sur des faits qui, mieux étudiés, démontreraient simplement qu'il s'est opéré, grâce à des mariages salutaires, un véritable assainissement dans une famille, et que cette famille a été purifiée, comme elle a été autrefois contaminée.

A de nombreux éléments statistiques recueillis dans d'autres pays,

et fournis par d'autres auteurs, des preuves historiques viennent joindre leur appui, et Devay conclut : 1^o que les mariages consanguins sont opposés à la nature de l'homme ; l'instinct naturel les repousse ; de temps immémorial, les mœurs et les préceptes religieux des divers peuples ont réagi contre leur coutume ; 2^o il ressort de l'expérience que ces divers mariages compromettent l'espèce humaine par la stérilité, par les difformités et les maladies qui peuvent atteindre les enfants lorsque ces mariages sont féconds ; 3^o cependant, sous le rapport sanitaire, il faut établir une distinction entre un mariage consanguin isolé et ceux qui se répètent. L'influence de la consanguinité peut épargner la première génération, mais presque à coup sûr elle n'épargne pas les autres ; 4^o là où la consanguinité se répète, la famille déchoit sous le rapport de la beauté, de la force physique et de l'intelligence. Là se rencontrent en foule les anomalies d'organisation, les difformités, l'idiotie, l'aliénation mentale. A cet état de choses doit inévitablement succéder l'extinction. Ces faits sont autant prouvés par l'expérience médicale que par l'étude des races, l'ethnographie et l'interprétation de certains faits historiques ; 5^o les mariages consanguins dès lors pourraient être considérés, à la rigueur, comme une infraction aux lois de l'hygiène publique et réclamer ainsi la surveillance du législateur.

La loi religieuse n'avait pas attendu d'être avertie et éclairée par la science moderne pour s'occuper avec sagesse et avec une certaine sévérité des mariages entre parents. La discipline mosaïque prononça les premières prohibitions en cette matière, d'accord même avec les législations païennes qui en contenaient aussi ; mais on sait que l'église catholique s'est montrée particulièrement sévère à cet égard.

« La loi chrétienne dont l'un des caractères les plus distinctifs est de s'emparer de toutes les idées générales pour les réunir et les perfectionner, a dit Joseph de Maistre, étendit beaucoup les prohibitions : s'il y eut quelquefois de l'excès dans ce genre, ce fut l'excès du bien. Heureusement toutes nos fautes ne sont pas mortnelles, mais toutes

cependant sont des fautes, et peuvent devenir mortelles par la continuation et la répétition. Chaque forme organique portant en elle-même son principe de destruction, si deux de ces principes viennent à s'unir, ils produisent une troisième forme incomparablement plus mauvaise; car toutes les puissances qui s'unissent ne s'additionnent pas seulement, elles se multiplient. Sans doute que des circonstances extraordinaires exigent quelquefois ou permettent au moins des exceptions extraordinaires; mais il faut se ressouvenir aussi que toute exception à la loi, admise par la loi, ne demande plus qu'à devenir loi » (1).

Voilà de fortes pensées dans un beau langage que Devay aimait à s'assimiler; son esprit en faisait sa nourriture habituelle, ses études tendaient en les éclairant par des faits et les fécondant par la réflexion à les vulgariser ensuite dans la pratique. Les objections ne lui manquèrent pas, elles furent faites au nom de la science, au nom de la morale, dans l'intérêt même de l'espèce humaine qu'il venait défendre et éclairer. Il ne se lassa pas. D'un chapitre important dans un ouvrage considérable, il fit un livre, qui parut en 1862, et qui restera comme expression d'une idée vraie, fondamentalement utile, à la condition qu'on ne veuille ni en exagérer la portée, ni en forcer les conséquences. Ces travaux, qui seront l'une des gloires de notre collègue, caractérisent les vues et les efforts d'une école qui sait embrasser avec largeur, mais avec un esprit de saine critique en même temps, le vaste champ encore peu exploré des sciences morales et physiologiques étudiées à leur point de vue le plus élevé.

« Prenez garde, disait Devay, dans une dernière réponse aux objections sur le danger des mariages consanguins, et c'était son dernier mot puisqu'il l'écrivait en 1863, prenez garde de céder, sans vous en rendre compte, à un préjugé. On a peur de la théocratie, on voit avec répugnance l'intrusion du sacré dans le profane, dans l'élément scientifique; le motif est-il bien sérieux? est-il digne de gens de bonne foi? Faut-il refuser de regarder la lumière, parce qu'elle

(1) J. de Maistre, *Du Pape*, tome I, p. 277 et suiv.

vient de deux côtés? Si cet objet est susceptible d'être ramené à l'ordre scientifique, s'il tombe dans le domaine de l'expérience, étudiez-le sans vous préoccuper du reste. L'Eglise, en cela, a un esprit plus libéral: loin de revendiquer pour soi la découverte, elle ne demande que la plus grande diffusion d'avertissemens salutaires, et le secours de bouches et de mains profanes pour les justifier et les répandre.

« Et, pour clore cette discussion, ajoutait-il en terminant, nous nous croyons en droit de conclure, d'après le nombre, la qualité et l'interprétation rationnelle des faits: qu'en l'état, au point où en est arrivée la question, le médecin est suffisamment éclairé pour combattre les alliances consanguines soit dans ses écrits, soit dans son enseignement, soit dans les conseils particuliers qu'il est appelé à donner à ses clients; que le médecin agissant ainsi est digne d'éloges, puisqu'il fait une large et capitale application des préceptes de l'hygiène préventive; que loin de troubler la sécurité des familles, il ne travaille qu'à mieux les établir sur des bases saines et durables. »

Dans cette polémique, dont plusieurs points furent soumis à votre arbitrage, et presque réglés par vos décisions, Devay, qui jusqu'alors avait été fort réservé, non dans l'exposé et la défense de ses principes philosophiques, mais dans les manifestations de la foi religieuse qui en était le couronnement, trouva dans ses convictions une force d'accent qu'on ne saurait trop admirer. Dans cette dernière réponse sur le danger des mariages consanguins, il affirme sans hésiter qu'il a toujours vu et qu'il voit encore dans le christianisme le seul remède aux misères physiques, morales, sociales et même scientifiques de l'humanité, ajoutant pour compléter sa pensée et à l'adresse de son contradicteur : « La Zootechnie est une belle chose sans doute, mais elle ne pourra jamais répandre dans l'espèce humaine l'esprit de justice distributive, la liberté et la protection des êtres faibles. »

En citant longuement Devay dans l'exposition de ses vues sur

l'hygiène des familles, il m'a paru que c'était le plus sûr moyen de les rendre claires et acceptables. C'était faire revivre, en quelque sorte, par les mêmes accents, exprimant les mêmes convictions, tout un système d'idées grandes, généreuses et fécondes qui furent le point de départ et le but de vingt-trois ans de luttes et d'efforts.

IV

Mais ces efforts devaient s'exercer bientôt sur un autre théâtre. Le moment était venu où l'écrivain, le médecin des hôpitaux allait aborder l'enseignement. C'était une grande épreuve, presque un écueil. L'âme de Devay, qui n'était pas faite pour la crainte, ne redoutait ni les dangers, ni les hasards d'une position difficile. M. Pointe, en prenant sa retraite, laissait vacante la chaire de clinique médicale, importante partout, mais plus encore dans une ville comme Lyon, dans une Ecole comme la nôtre. Déjà suppléant depuis cinq ans, Devay fut nommé titulaire.

Entré en fonctions au commencement d'octobre 1854, il ouvrait ses leçons, un mois après, par un discours sur *l'Esprit de la clinique médicale*. « Pour lui, la clinique médicale était la médecine en action et son point de départ reposait sur la spécialité des lois qui régissent les corps vivants; la recherche de l'indication constituant à ses yeux l'acte culminant de la clinique, sans repousser cependant les méthodes nouvelles de diagnostic, les données fournies par la physiologie expérimentale, la chimie organique et l'hygiène. »

L'hygiène, il lui convenait d'en parler avec autorité, et à coup sûr, ce n'était pas une des ressources les moins précieuses de son enseignement.

En 1855, il traita du scepticisme en médecine, plus tard il appela l'attention de son auditoire sur quelques causes des maladies particulières à notre temps, et reprenait encore, en 1861, ses conseils sur le véritable esprit de la clinique médicale en développant ses vues sur *l'art et la science*.

Chemin faisant, il avait publié des *Remarques sur les constitutions médicales* (1856) et donné, en 1857, une *Étude sur quelques phénomènes critiques considérés comme moyens curateurs des maladies chroniques*. Plusieurs de ses élèves avaient publié soit des observations empruntées à son service, soit des leçons recueillies à sa clinique, qui parurent plus tard revues et corrigées par les soins du professeur.

J'ai insisté à dessein sur les publications émanées de l'enseignement de Devay, parce qu'elles en étaient vraiment une des meilleures expressions. Ce n'est pas dans les leçons régulières, méthodiques, qu'il fallait chercher son mérite comme professeur, il était moins orateur que conférencier. Au lit du malade ou dans la conversation familière qui suivait sa visite, en dehors des cours laborieusement préparés, son esprit retrouvait sa vivacité, sa grâce, je dirais presque son éloquence ; c'était l'orateur du petit comité, l'aimable et entraînant causeur du coin du feu, qui mêlait souvent avec bonheur, toujours avec convenance, le sel attique à la verve gauloise.— Après tout, cette originalité est-elle sans mérite ? Que de jeunes médecins, au moment du danger, aux prises avec des symptômes insidieux, n'ont-ils pas tout d'un coup obéi à l'inspiration ou au souvenir des conseils donnés par le maître, sans apprêt, sans emphase, et venant juste à propos pour sauver les malades, pour combattre et prévenir un extrême danger.

V

Avant d'être chargé de la clinique médicale, Devay remplissait depuis 1842 les fonctions de médecin suppléant; et, depuis 1852, celles de médecin titulaire de l'Hôtel-Dieu. C'est là qu'il avait complété ses études médicales, si tant est qu'on puisse leur donner d'aussi bonne heure le fini, la sûreté, qui sont le produit du temps, de l'expérience et aussi d'un long et opiniâtre travail, partagé entre l'observation et l'étude des auteurs anciens et des travaux modernes. Devay qui lisait beaucoup avait le don rare de s'approprier ce qu'il lisait; son instruction grandissait toujours. Il n'en était pas de même de sa réputation, on plutôt de la notoriété qui s'attachait à son nom comme praticien; si elle ne répondit pas à son mérite comme penseur, comme savant, je dirais même comme clinicien, cela ne veut pas dire qu'il n'ait eu le sens et l'esprit pratiques, il s'en faut de beaucoup. S'il n'attachait pas une importance capitale au traitement de l'organe malade, de la lésion localisée, il s'adressait avec discernement et énergie tout à la fois aux éléments morbides, et, fidèle aux enseignements de l'école de Montpellier, il tenait surtout grand compte des indications fournies par l'état des forces apparentes et celui des forces en réserve.

Dans ses recherches sur le principe actif de la ciguë, qui lui sont communes avec M. Guilliermond, et dans ses études expérimentales sur d'autres médicaments dont il a étudié et fixé avec un soin et une justesse qu'on ne saurait assez louer les principales indications, il a donné maintes fois la mesure de ses tendances moins peut-être à inventer qu'à creuser et à perfectionner. Il sut montrer le mérite de la fidélité à l'empirisme traditionnel qui aura toujours sa valeur et sa

raison d'être, et celui d'une activité infatigable à pousser plus loin que ses devanciers. Il sut trouver les lacunes et s'efforça de les combler.

Comme résultat heureux, non pas d'une tentative nouvelle, mais d'une application ingénieuse et hardie d'une ressource déjà ancienne, et sur la valeur de laquelle savants et praticiens n'étaient guère d'accord, laissez-moi vous rappeler le succès obtenu, de concert avec M. Desgranges, dans une opération de transfusion.

Quoi de plus encourageant et de plus admirable en même temps que l'histoire de cette jeune femme mourant d'hémorragie et rappelée à la vie par l'injection dans les veines d'un sang réparateur instantanément fourni par un élève de nos hôpitaux, aussi riche de santé que de dévouement ! Nous avons tous applaudi à ce succès, véritable résurrection, dont l'histoire a été publiée dans la *Gazette médicale de Lyon* du mois d'octobre 1852.

Bien que la thérapeutique ait de bonne heure servi de but essentiel, de véritable objectif à ses travaux, de temps à autre notre laborieux collègue étudiait quelque question nouvelle de pathologie générale ou d'étiologie; mais les sujets philosophiques avaient toujours le privilége d'exciter son plus vif intérêt. Vous n'avez pas oublié le discours de réception à l'Académie, sur la *Médecine morale*, qu'il prononça en 1861, et les preuves éloquentes qu'il vous donna de l'utilité, ou plutôt de la nécessité pour le médecin de tenir compte des manifestations intellectuelles, montrant que la médecine morale est aussi bien une partie vivifiante de l'art de guérir qu'une question de dignité professionnelle. En étudiant les symptômes psychiques survenant au début des maladies, en les interprétant comme cause, et dans certain cas comme résultat, le médecin double, ce n'est pas assez dire, triple sa puissance ; elle éclaire d'un lumineux éclat tout un monde qui lui échappe et reste dans l'obscurité du chaos, si la notion de l'âme, de ses manifestations, de sa puissance, vient à lui manquer, par malheur.

Revenant toujours aux questions de philosophie médicale, d'hygiène générale et surtout d'hygiène des familles, il prenait plaisir

quelquefois à aborder ou plutôt à effleurer certains sujets délicats et discutables de théologie théorique, en publiant ses *Inductions physiologiques et médicales touchant la fin de l'homme et sa résurrection*.

Lorsque fut soulevée devant vous la question du principe vital, à l'occasion du livre de M. Bouillier, notre collègue, vous devez vous rappeler que l'auteur fut moins argumenté dans le sens des organiciens purs qui trouvèrent ici peu d'écho, qu'au nom de l'éclectisme et du double dynamisme, ce dernier représenté par l'école de Montpellier et vivement défendu par Devay. Si, à ce moment, la faiblesse physique trahissait déjà l'énergie morale de l'orateur, elle ne l'empêcha pas cependant de développer avec clarté et une grande force de convictions, les doctrines de Barthez et de M. Lordat.

Il faut lui rendre cette justice qu'il montra un véritable esprit de conciliation, en signalant entre des opinions qui semblaient opposées un désaccord plus apparent que réel, et en faisant voir que la solution de ces difficultés n'avait pas toute l'importance qu'on semblait lui assigner. « Indifférente en pratique médicale, disait-il, cette solution l'est encore, pour la question du spiritualisme, moins engagée que ne le croyait peut-être l'auteur du livre sur le principe vital. »

Mais si on abandonne le terrain mobile des discussions pour le sol plus ferme de l'autorité, on est frappé de voir la doctrine de l'animisme si bien établie par Stahl, le piétiste et le professeur de médecine de Hallé, non-seulement donner raison à saint Thomas, mais encore précéder et appuyer même, en l'exagérant dans la science, la parole du chef vénéré de l'Eglise.

Ces discussions et les travaux qui les amenaient et ceux dont elles étaient pour lui l'occasion, ne lassaient ni le courage, ni l'activité de notre collègue. Il aimait la science et ses luttes, il aimait son art et ne cessait de répéter, pendant le repos forcé de sa dernière maladie, qu'il leur devait les plus belles satisfactions de son existence.

VI

Arrêtons un moment, s'il est possible, le cours des années qui marchent si vite pour tous, mais plus vite encore pour Devay, dont la santé à plusieurs reprises avait éprouvé de profondes atteintes. Nous venons de le suivre utilisant mais épuisant ses forces vives dans le travail du médecin, du professeur et de l'écrivain. Avant que la dernière crise du mal qui doit nous le ravir, terminant à peine sa cinquantième année, promettant et pouvant beaucoup donner encore, ait achevé ses ravages, replaçons-le une fois de plus, par la pensée, au milieu de nous où il n'a fait que passer ; ce ne sera, hélas ! qu'une illusion trop tôt déçue, mais elle nous permettra de mieux saisir et de reproduire encore par quelques traits l'image de notre aimé et regretté collègue.

La taille de Devay sans être élevée était bien prise. Une certaine recherche augmentait la distinction de son extérieur, qui était plutôt le résultat d'habitudes sérieuses et méditatives, d'une vie passée dans la compagnie des anciens dont il lisait les écrits et de ses contemporains les plus distingués dont il recherchait la société, que de ce qu'on pourrait appeler une élégance de race.

Peut-être avait-il une certaine raideur dans le geste et dans la tenue, toujours digne cependant, quelque chose de saccadé dans la voix ; mais sa figure, dont l'expression était fine, parfois railleuse, souvent pénétrante, trahissait un fond de bonté, de bienveillance et de sérénité que le contraste rendait plus sensible et plus précieux. Dans la conversation amicale ou la discussion scientifique, souvent i

procédait par interrogation et même par interpellation, satisfait de provoquer une réponse qu'il commentait ensuite, et qui lui servait de texte à des développements ramenés presque toujours aux objets ordinaires de ses études : participant ainsi de la faiblesse ou de la force des systématiques et des spécialistes.

Quoi qu'on puisse dire de son caractère que la lutte de tous les jours, que l'influence de la maladie et une certaine tendance caustique naturelle avaient rendu susceptible, on ne saurait lui refuser un grand amour pour la vérité, une vive ardeur pour la défendre, de la bonté pour les siens, du dévouement pour les malades, quels qu'ils fussent. « A l'exemple de Platon, qui, au dire de Plutarque, était quelquefois réservé et difficile, sévère et ironique pour ceux qui couraient la même carrière que lui, Devay restait ouvert et facile pour ceux qu'il y conduisait lui-même ; vivant avec eux dans la confiance et la familiarité, toujours attentif à leurs progrès, dirigeant sans faiblesse, mais sans rigidité leurs penchants vers les choses honnêtes, leur esprit vers le vrai, vers le beau, et les corrigeant par ses exemples, plutôt que par ses leçons. (1) »

Aussi pouvons-nous encore, avec Plutarque, ajouter « que ses disciples ont poussé le respect jusqu'à l'hommage ». Plusieurs, dont j'interrogeais naguère les souvenirs isolés, m'ont semblé réunis avec les malades qu'il avait soulagés ou guéris, dans la vivacité de leurs regrets et de leur reconnaissance, heureux de savoir qu'un hommage confraternel serait ici rendu à la mémoire de leur maître chéri et vénéré.

Aussi, messieurs, puis-je vous affirmer que, dans cette phalange de nos jeunes collègues, soit de l'École, soit des hôpitaux, qui conservera longtemps et pieusement le culte d'une mémoire qui l'honore, vous retrouverez un jour, quand il le faudra, des imitateurs et des successeurs dignes de celui que nous avons perdu. Ils appartiennent en grand nombre, par la naissance, par le cœur, mais surtout par

(1) Diog. Laert., lib. 3. § 34, et Plutarque de Sanit. tuend., t. II, p. 135

l'exercice de notre belle profession, à cette famille de médecins lyonnais que célébrait naguère ici une voix éloquente et aimée (1). Leurs études, leurs travaux, le commerce littéraire et philosophique qu'ils entretiennent avec les anciens, leur raison même qui sait résister à ces entraînements que la mode fait naître et saura bien vite dissiper, « protestent contre ces doctrines qui dégradent en la mutilant la dignité de la nature humaine. En croyant à Dieu comme à l'âme, « ils relèvent la science médicale destinée à consoler les coeurs, en « soulageant les corps. » C'est ainsi que Devay la comprit, lorsque, jeune encore, il songea plein d'ardeur à choisir une carrière qu'il honora et qu'il aimait.

Nous pouvons nous demander, en finissant, si nous connaissons beaucoup d'exemples d'une vie aussi occupée et aussi utile ; comme moi vous ne sauriez dire ce que vous admirerez le plus de l'écrivain ou du philosophe, du physiologiste qui étudie sans cesse les lois de la vie pour régler et améliorer celle de ses semblables ou du médecin qui demande à la mort ses secrets pour lui arracher de nouvelles victimes. Et je suis persuadé que vous admirerez plus encore, dans Devay, ce courage que les chagrins si douloureux de la famille ont pu ébranler sans l'affaiblir, cette résignation philosophique et surtout chrétienne qui lutta non-seulement contre les souffrances des derniers jours, mais aussi contre les atteintes d'un mal ancien qui souvent le força d'interrompre ses travaux et d'abandonner ses chères études, avec lesquelles il vivait et se consolait.

Vous apprécieriez une fois de plus les efforts d'une vie courte mais laborieuse, et vous reconnaîtrez que rien n'est plus juste que cet hommage rendu par la postérité à ceux qui ont vaillamment combattu pour les doctrines qui honorent ceux qui les défendent et élèvent toujours les sociétés qui les conservent.

(1) M. P. Sauzet.

NOTES

I

Les discours prononcés sur la tombe du docteur Devay, le 7 juillet 1863, ont été réunis dans une brochure publiée sous ce titre : *Mort et obsèques du docteur Devay*. La Société impériale de médecine de Lyon fut représentée par son vice-président, M. le docteur Potton ; M. Socquet parla au nom de l'École de médecine, et M. Gubian père exprima les regrets des anciens médecins des hôpitaux.

II

Famille de F. Devay. — M. C. Gourju, fils de l'ancien professeur, et doyen de la Faculté des Lettres de Lyon, a recueilli les traditions de science et d'honorabilité de son père. Après avoir professé la philosophie dans les colléges ou lycées de Roanne, Bourg, Moulins et Rennes, il dirige une institution justement estimée, à Dijon. Il a publié, d'après les leçons de M. Noirot, un *Cours de philosophie élémentaire*, et plusieurs opuscules relatifs à l'éducation et aux rapports de la philosophie avec le Christianisme.

Un autre parent de Devay, le docteur J.-B. Devay, ancien interne de nos hôpitaux, a donné sous ce titre : *Considérations sur l'Etiologie de l'œdème des poumons, des observations intéressantes recueillies à la clinique médicale de l'École de Lyon*. (Thèses de Paris, 1855 ; 30 p. in-4^o).

— Historien d'un médecin et d'un hygiéniste, comme F. Devay, j'ai dû ne pas négliger les dispositions héréditaires, et les influences morales consanguines dont il avait si souvent lui-même établi la puissance et recommandé les vérifications.

III

Thèse. — Il y a eu dans Broussais deux hommes, le médecin réformateur et le psychologue ou pour parler plus exactement le phrénomologue. Devay, en étudiant et combattant les exagérations systématiques du premier, n'a rien dit du second, dont on s'est beaucoup occupé dans ces derniers temps à l'occasion d'un rajeunissement du matérialisme qui a fait quelque bruit. Il faut croire, pour l'honneur de l'esprit et du bon sens français, que ces idées anciennes, déjà jugées, ne prévaudront pas contre la vraie science, et que l'éclat qu'on a voulu donner à leur manifestation ne fera prendre le change ni sur leur véritable valeur intrinsèque, ni sur la triste portée de leurs conséquences morales et scientifiques.

IV

Instituts de Pythagore. — C'est dans les idées pythagoriciennes qu'il faut chercher le point de départ des meilleures prescriptions hygiéniques des médecins grecs et arabes. Broussais les avait recueillies et exagérées, sans s'en douter : *Nihil sub sole novum.*

V

Hygiène des Familles. — Je n'ai pu donner qu'une vue d'ensemble de cet ouvrage remarquable, soit par le fond, soit par la forme ; le moraliste, le médecin, l'hygiéniste le consulteront avec fruit. Ce qui en fait la pensée fondamentale et le mérite, c'est de n'avoir pas séparé la morale de l'hygiène, sans les confondre cependant, et d'avoir montré qu'il n'y avait pas antagonisme entre elles, comme on l'avait, bien à tort, si souvent affirmé.

VI.

Thérapeutique. — Indépendamment de ses recherches nouvelles sur le principe actif de la ciguë et de son mode d'application aux maladies cancéreuses, Devay s'était occupé de la nature des fièvres graves, malignes et de leur traitement ; il avait publié des observations intéressantes sur l'emploi des valérianates de zinc

et de quinine. Sa thérapeutique était simple, mais active; il tenait grand compte de l'influence des causes morales dans la production des maladies, et savait tirer un utile parti de l'hygiène dans leur traitement. Son mémoire sur la transfusion du sang à propos d'un nouveau cas suivi de guérison, publié en collaboration avec M. Desgranges, renferme une étude bien faite des indications et contre-indications de l'opération. Les détails minutieux qu'il donne sur l'opération considérée en elle-même seront consultés avec fruit.

En reprenant la question où l'avait laissée Stoerk, sur l'emploi de la ciguë dans les maladies cancéreuses, Devay abordait un sujet difficile qui réclamait non-seulement des preuves cliniques, mais avait besoin d'être étayé sur l'expérimentation physiologique. Stoerk, qui avait certainement mis à profit une dissertation publiée à Bâle en 1679, par J.-J. Wepfer, sous ce titre : *Cicutæ aquaticaæ historia et noxae*, trouva à la tête de ses contradicteurs l'illustre de Haen, alors une des gloires de l'école de Vienne. Dans sa lettre sur la ciguë qui parut en 1765, peu après le 3^e mémoire de Stoerk (le premier est de 1760), de Haen mettait non-seulement en doute l'efficacité du traitement préconisé par son collègue et l'un de ses élèves Collin, mais il allait jusqu'à dire que l'action de la ciguë équivalait à peu près à celle de l'eau chaude. Bien souvent, depuis de Haen, on a discuté et contesté les résultats obtenus par Stoerk. Devay, par ses recherches avec M. Guilliermond, en trouvant le principe de la plante toxique surtout dans le fruit, expliquait des différences de résultat dont on ne pouvait autrement se rendre compte. Il insista en même temps sur ce point : que ce n'était pas la *conicine*, poison très-violent, et en même temps très-facilement altérable, qui devait être employée, mais bien la poudre de ciguë, et surtout la poudre provenant des graines de la plante, qui la renfermaient dans des proportions assez fortes, que l'analyse avait très-bien définies, et dans une combinaison qui la rendait beaucoup plus fixe.

Voyez pour l'étude de ce sujet, après le mémoire de MM. Devay et Guilliermond (2^e édition, Lyon, 1853), une Note des mêmes auteurs (*Union médicale*, 7 novembre 1857), le traité de Thérapeutique de Troussseau et Pidoux, les articles « Ciguë et Conicine » du nouveau dictionnaire de médecine et chirurgie pratique, et la thèse soutenue par M. Casaubon, le 2 décembre 1868, sous ce titre : Étude physiologique de la Conicine (Paris, 201 pp. in-4°).

VII

Du Princeps vital et de l'Ame pensante. — Indépendamment des travaux nombreux et importants sortis de l'École de Montpellier, on consultera avec fruit l'ouvrage de M. Bouillier, auquel je fais allusion comme point de départ de cette

discussion (Paris, 1862, J.-B. Bailliére), et une étude de M. l'abbé Thibaudier, publiée peu après : Du Principe Vital, à l'occasion des discussions récentes. (Lyon, 1862.) Ce dernier travail fixe les termes de la question et la résume avec une grande clarté.

La figure de Stahl, né à Anspach en 1660, [nommé en 1694, professeur de médecine à la nouvelle université de Hallé, et mort à Berlin en 1734, se montre avec éclat au milieu des illustrations nombreuses de la médecine et des sciences de cette époque. On doit le considérer comme le père des doctrines médicales de Montpellier, et à ce titre, reconnaître déjà qu'il a rendu d'importants services non-seulement à la médecine, mais à la physiologie, et même à la psychologie.

M. A. Lemoinne a dit avec raison : « que de graves méprises ont été commises sur le fond et sur la valeur du Stahlianisme ; de fausses accusations ont été portées ; il est juste de les redresser. Les erreurs de Stahl servent seules à le juger aujourd'hui ; il est bon de remettre sous les yeux les pièces les plus importantes et les moins connues du procès. » (Stahl et l'Animisme, mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques, par M. Albert Lemoinne, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Bordeaux, Paris, 1858.)

Voyez pour la discussion sur le Principe vital et l'Ame pensante, les mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Lyon, t. 11^e, 1862—1863, pag. 29 et suivantes.

LISTE

DES TRAVAUX DU DOCTEUR F. DEVAY

- 1840** Appréciation philosophique et pratique de la doctrine médicale du docteur Broussais, de ses vérités et de ses erreurs. (80 pages in-4°, Paris, 1840.) Thèse pour le doctorat.
- De la physiologie humaine et de la médecine dans leurs rapports avec la morale et la société. (260 pages in-8°, Paris, 1840.)
- 1841** Des perfectionnements qu'on pourrait apporter au bien-être de l'individu et de l'espèce par une saine application des principes de la physiologie de l'homme. (20 pages in-4°. Lu au Congrès scientifique de Lyon, 1841.) Principes fondamentaux de l'hygiène contenus dans l'Ancien-Testament et les antiques traditions orientales. (32 pages in-8°. *Revue du Lyonnais*, 1841).
- 1842** Des Instituts hygiéniques de Pythagore, et de leur influence sur les sociétés antiques. (28 pages grand in-8°, 1842.) Mémoire sur l'impotence des membres inférieurs à la suite des excès vénériens rattachés à la phthisie dorsale, et considérations sur cette dernière maladie. (34 pages in-8°, 1842.) Note relative à la persistance dans le sang de certains principes immédiats des sécrétions. (*Gazette médicale de Paris*, 1842.)
- 1843** Biographie du docteur Chervin. (*Réparateur* du 6 septembre 1843.) Du rôle que le clergé chrétien a joué dans l'histoire de la médecine. (In-8° 1843. — Société médicale d'émulation.) Recherches et observations cliniques sur la nature et le traitement des fièvres graves. (typhoides, ataxiques, malignes.) (80 pages in-8°, deux éditions, 1843 et 1844. *Revue médicale de Paris*.)
- 1844** Observations et réflexions sur l'empoisonnement par l'aconit napel (relation d'un cas grave suivi de guérison). (Paris, 1844.) Mémoire sur le valérianate de zinc, de son mode de préparation et de son application aux névralgies et aux migraines. (*Gazette médicale de Paris*, 1844.) Mémoire sur le valérianate de quinine et de son emploi thérapeutique dans les fièvres et les névralgies intermittentes. (*Gazette médicale de Paris*, 1844.)
- 1845** Observations d'obstétrique. (In-8°, 1845.) De la cautérisation vaginale multiple envisagée comme cure radicale des écoulements leucorrhéiques ou fleurs blanches. (In-8°. — *Gazette médicale de Paris*, 1845.)
- 1846** Hygiène des familles, ou du Perfectionnement physique et moral de l'homme considéré particulièrement dans ses rapports avec l'éducation et les besoins de la civilisation moderne. (2 volumes in-8°, 1846, Paris, Labé, et Lyon, Dorier.)

- 1847 Inductions physiologiques et médicales touchant la fin de l'homme et sa résurrection. (in-8°. 1847. — *Gazette médicale de Paris.*)
- 1849 Notes et observations sur le diabète sucré. (In-8°, 1849.— *Gazette médicale de Paris.*)
- 1850 Revue rétrospective du choléra de Lyon. (In-8°, 1850.)
- 1851 Etudes sur les prodrômes des affections graves du cerveau, considérés sous le rapport clinique, physiologique et médico-légal. (*Gazette médicale de Paris*, 1851.)
- Réponse au docteur Barrier sur l'équilibre des populations. (*Gazette médicale de Lyon*, septembre et octobre 1851.)
- 1852 De la transfusion du sang à propos d'un nouveau cas suivi de guérison. En collaboration avec le docteur Desgranges. (In-8°, 1852. — *Gazette médicale de Paris* et *Gazette médicale de Lyon*, 1852.)
- 1853 Du bain d'air comprimé dans les affections graves des organes respiratoires, et particulièrement dans la phthisie pulmonaire. (*Gazette hebdomadaire de médecine*, 1853.)
- 1854 De la Confraternité médicale. Discours prononcé à la séance publique de la Société de médecine de Lyon, 28 janvier 1854 (Mém. de la Société impériale de médecine de Lyon.)
- De l'esprit de la clinique médicale. Discours d'ouverture du cours de clinique interne, 14 novembre 1854. (In-8°, Lyon, 1854.)
- 1855 Leçon clinique sur les adénites internes dans leurs rapports avec les exanthèmes contagieux (rougeole, scarlatine, etc.) (*Gazette hebdomadaire*, 1855.)
- Leçon sur les caractères généraux des pyrexies et spécialement des fièvres catarrhales et muqueuses, recueillie par le docteur Frestier. (*Gazette médicale de Lyon*, décembre 1855.)
- Du scepticisme en médecine. Leçon d'ouverture du cours de clinique. (1855.)
- 1856 Leçon clinique sur un cas d'empoisonnement par le gaz d'éclairage, recueillie par le docteur Frestier. (*Gazette médicale de Lyon*, 1856.)
- Remarque sur les constitutions médicales. Leçon de clinique médicale, recueillie par le docteur Frestier. (*Revue de thérapeutique du Midi*, 1^{er} mars 1856.)
- 1857 Recherches nouvelles sur la Conicine et de son mode d'application aux maladies cancéreuses et aux engorgements de la matrice et du sein (En collaboration avec M. Guillermond, 2^e édition, 1857). La 1^{re} édition date de 1852.
- Discours d'ouverture sur les points négligés de la clinique, recueilli par le docteur L. Gubian. (1857.)
- De quelques phénomènes critiques étudiés comme moyens curateurs des maladies chroniques, publié par le docteur L. Gubian. (*Union médicale*, 1857, page 229.)
- Du danger des mariages consanguins au point de vue sanitaire. (70 pages in-8°. Labbé et Savy, 1857.)

- 1858 Traité spécial d'hygiène des familles, particulièrement dans ses rapports avec le mariage, au physique et au moral et dans les maladies héréditaires. (Un vol. in-8°, 2^e édition, 1858.)
- Sur un cas d'étranglement interne déterminé par une constipation opiniâtre, guérison à l'aide d'un traitement varié. (*Gazette médicale de Lyon*, mai 1858.)
- Energie des diverses préparations de ciguë et dosage de la Conicine. En collaboration avec M. Guilliermond. (In-8°, 1858.)
- 1859 Leçon sur un cas de morve aiguë développée dans le service de la clinique médicale, au bout d'un mois de séjour. Réflexions sur la période d'incubation de la maladie ; recueillie par le docteur Bondet. (*Gazette des Hôpitaux*, 1859, n° 49.)
- De quelques causes de maladies particulières à notre époque. (In-8°, Paris et Lyon, 1859.)
- 1860 Nouvelles observations sur les dangers des mariages consanguins au point de vue sanitaire, lues à l'Académie de Lyon. (In-8°, 1860. — *Gazette hebdomadaire*, 3, 1860.)
- 1861 Du véritable esprit de la clinique médicale, de l'art et de la science. (*Gazette médicale de Lyon*, 16 janvier 1861.)
- De la médecine morale, précédée de réflexions sur la pratique de la médecine en général. Discours de réception à l'Académie des sciences de Lyon. (In-8°, 1861.)
- Quelques conseils aux élèves du cours de clinique interne. — Novembre 1861. (*Gazette médicale de Lyon*, 1861.)
- 1862 Du danger des mariages consanguins sous le rapport sanitaire. (1 volume in-18, 250 pages, 2^e édition. Paris, 1862, V. Masson.)
- 1863 Un mot sur le danger des mariages consanguins. — Réponse à une attaque. Etat de la question. (Brochure in-8°, 1863.— *Gazette médicale de Lyon*.)
- Comptes-rendus et analyses des ouvrages de MM. Barrier : Maladies de l'enfance ; — Blanc Saint-Bonnet : De la Société et de son but au-delà des temps ; — A. Bonnet : Sections tendineuses et musculaires ; — Buret : De la Misère en France et en Angleterre ; — Debreyne : Des éléments morbides ; — Petréquin : Anatomie topographique ; — Pointe : Histoire de l'Hôtel-Dieu de Lyon.
- Devay a laissé en outre sous presse ou en préparation : Emploi du valérianate d'argent dans l'épilepsie. — Utilité de l'induction pour les progrès de la médecine.
- Traité pratique des maladies de famille. — Etudes nosoconiales.
-